



COMITE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022

Etaient présents :

Représentants des collectivités (4) :

- Madame Catherine VIGUIE, Maire-Adjointe de Firmi, suppléante,
- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Monsieur Simon WOROU, Maire de SAINTE-JULIETTE-SUR-VIAUR, suppléant,

Représentants du personnel (6) :

- Madame Annie BOUSQUET (CFDT), titulaire
- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT), titulaire,
- Monsieur Thierry FONTANIE (CGT), titulaire,
- Madame Morgane DELFORGE (CGT), titulaire,
- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), suppléante,

Etaient absents ou excusés :

Représentants des collectivités :

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de FIRMI, Président du Comité Technique Départemental, Président du Centre de Gestion
- Madame Nicole ANDURAND LE GUEN, Maire-Adjoint LE BAS SEGALA, titulaire,
- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire,
- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC D'AVEYRON, titulaire,

Représentants du personnel :

- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire,
- Monsieur Jean-Luc VERNHES (CGT), titulaire,

Monsieur Romain BOUAT, Responsable adjoint du Pôle Ressources humaines – conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur André BORIES ouvre la séance à 14 heures 30. Il constate que le quorum est atteint.

- Un secrétaire de séance, Monsieur Simon WOROU, Maire de SAINTE-JULIETTE-SUR-VIAUR, et un secrétaire adjoint, Monsieur Claude CAUBEL (CGT), sont désignés.

Monsieur BORIES informe les membres de l'instance qu'il assurera la présidence de l'instance par intérim durant quelques semaines le temps de l'absence de Monsieur LADRECH.

RELEVÉ DE CONCLUSION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
06 juillet 2022			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Observations : Demande d'une rectification de la CGT en page 3. La modification sera apportée.			
21 juillet 2022			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Observations : Demande d'une rectification de la CGT en page 2. La modification sera apportée.			

APPRENTISSAGE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Cias Ouest Aveyron Communauté – Ehpad le Paginet			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viaur			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Epage Viaur			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			

ASTREINTES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Observations : Les élus CGT sollicitent des précisions sur les semaines qui ne sont pas identifiées en astreintes.			

Mairie de Saint-Georges-de-Luzençon			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Observations : Les élus CGT rappellent que les astreintes concernent les missions qui ne sont pas programmables.			

COMPTE EPARGNE TEMPS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Mairie de Thérondels			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Najac			
Collège représentants du personnel	2 CFTD		4 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Salles Courbatiès			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			

HEURES COMPLEMENTAIRES - SUPPLEMENTAIRES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Boisse-Penchat			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Mairie de Boussac			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			

JOURNEE DE SOLIDARITE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Saint Rémy			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	4 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CIA S Ouest Aveyron Communauté – Ehpad le Pagniet			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	3		1
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable pour le collège des représentants des collectivités.			

Explication du vote de la CGT : La CGT dénonce ce système inspiré du secteur marchand, qui vise au final à réduire les coûts de fonctionnement des collectivités, en se servant du personnel comme variable d'ajustement. Les services publics, les agents et les populations n'ont rien à gagner à voir se développer ce genre de dispositif.

MODIFICATION HORAIRES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie Belmont sur Rance			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Mairie de Campuac			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Mairie de la Loubière			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Mairie du Monastère			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			

Mairie du Monteils			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Mairie de Roussennac			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Mairie Saint Jean et Saint Paul			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Mairie de Sanvensa			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Lassouts			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Observations : Les représentants du personnel sollicitent des précisions sur l'ancien planning ainsi que des précisions sur les raisons ayant entraînées ces modifications.			

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de Communes du Réquistanais			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Aubin			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint Léons			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

Explication du vote d'abstention de la CGT : en faveur d'une prise en charge à 100% de la mutuelle et de la prévoyance. Les nouveaux montants prévus dans le dernier décret n°2022-581 du 20 avril 2022 (soit un plancher minimal de 7 euros pour la Prévoyance et 15 euros pour la Santé) sont très insuffisants pour couvrir le coût réel.

RATIOS PROMUS/PROMOUVABLE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CIAS EHPAD LE PAGINET			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

RIFSEEP			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie d'Aubin			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Castanet			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Castelnau-Pégayrols			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Com.Com. Plateau de Montbazens			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Com. Com. Lévézou-Pareloup			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Firmi			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de La Rouquette			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Lestrade et Thouels			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint Juéry			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Sivom Tarn et Lumensonesque			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint Radegonde			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Syndicat mixte de Conques			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

Explication du vote de la CGT : Les élus CGT déplorent ce système de rémunération, qui sans véritablement de transparence et d'équité, vise à l'individualisation de la rémunération des agents. Le tout au détriment de la rémunération indiciaire, qui doit être revalorisée régulièrement (point d'indice bloqué depuis plus de 10 ans) et constituer une base de traitement véritablement équitable.

SUPPRESSION D'EMPLOIS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CIAS Ouest Aveyron, EHPAD le Paginet			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			

EHPAD La Fontanelle			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Mairie de Rebourguil			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Mairie Saint Amans-des-Côts			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			
Mairie de Taussac			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			

TABLEAU DES EFFECTIFS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Saint Géniez d'Olt			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			

Explication du vote de la CGT : la détermination du taux à 100% n'engage pas la collectivité sur les nominations.

TELETRAVAIL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Roquefort-sur-Soulzon			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			

TEMPS PARTIEL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie d'Ayssènes			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges			

Mairie de Flagnac			
Coll�ge repr�sentants du personnel	6		
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : Favorable � l'unanimit� des deux coll�ges			
Mairie de Riviere sur Tarn			
Coll�ge repr�sentants du personnel	6		
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : Favorable � l'unanimit� des deux coll�ges			

Questions diverses :

Les  lus CGT sollicitent l'instance au sujet d'une m diation.

Messieurs BARTHELEMY et BOUAT indiquent qu'il est n cessaire de se rapprocher du Directeur du CDG afin de s'assurer que les crit res d'une m diation pr alable obligatoire soient bien remplis.

Comit  d'Hygi ne de S curit  et des Conditions de Travail (CHSCT) :

Aucune saisine n'a  t  pr sent e.

L'ordre du jour ayant  t   puis , la s ance est lev e   16 h 45 heures.

**Le Pr sident,
par int rim**

M. Andr  BORIES

Le Secr taire,

M. Simon WOROU

Le Secr taire-adjoint,

M. Claude CAUBEL